



BAREME DES HONORAIRES en TTC

Transaction immobilière dans l'ANCIEN: habitation, commerce, bureaux...

1. **Prix de vente compris entre 0€ et 150 000€ : Forfait : 6000€** en mandat exclusif ou 7 500€ en mandat simple
2. **Prix de vente compris entre 150 001€ et plus : 4%** en mandat exclusif ou 5% en mandat simple

L'estimation pour une vente ou une location est facturée 100 € TTC, elle est déduite des honoraires d'agence si le bien nous est confié

Dans un souci de transparence absolue avec notre clientèle, les honoraires seront TOUJOURS à la charge de l'acquéreur afin que vous sachiez très exactement le montant du bien !

Transaction sur le FONCIER: terrain confié à la vente

3. **Prix de vente : 6% en mandat exclusif** ou 7% en mandat simple

LES DISPOSITIONS GENERALES

Chaque agent étant juridiquement indépendant, les honoraires peuvent être rediscutés dans le cadre de la prise en compte de la mission et de ses caractéristiques, ainsi que des circonstances, notamment : difficultés ou facilités de la mission, secteur géographique, environnement concurrentiel, conditions du marché, typologie du bien, ...

La révision des honoraires sera alors expressément stipulée au mandat.

Dans un souci de protection absolue de notre clientèle, il n'est reçu aucun fond, en dehors des honoraires.



LA TRANSACTION DANS LE NEUF

Client, vous n'aurez rien à nous régler !

Des accords avec les promoteurs, constructeurs sont réalisés annuellement et ce sont EUX qui nous règle la commission !